

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2015 – 20 h 30

PRÉSENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Jocelyne DESCOLLONGES – Emmanuel GINET - Frédéric GIROUD - Jean-Jacques LANDRIEUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER – Christophe DEGLISE.

ABSENTS EXCUSES : Nathalie BURFIN □ procuration Bernard VIVIER
Melvyn GIRAULT □ procuration Jean-Jacques LANDRIEUX
Céline THEVENOUX □ procuration Jocelyne DESCOLLONGES

Date de convocation : 7 mars 2015

Secrétaire de séance : Jocelyne DESCOLLONGES

I/ COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.01.2015

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 janvier 2015

II/ FINANCES COMMUNALES

M. le Maire présente :

- Les comptes administratifs de l'exercice 2014 pour les différents budgets de la commune, l'état de la dette (avec les tableaux d'amortissement prévisionnel) et fait une analyse des résultats.
- Les tableaux comparant les taux d'imposition des taxes directes locales de notre commune comparativement aux taux moyens de la strate (commune de 500 à 2000 habitants)
- Le tableau d'estimation de la baisse de dotation forfaitaire, dotation versée par l'Etat. Après une première baisse d'environ 5000 € en 2014, une baisse de dotation supplémentaire de 12 500 € est envisagée sur l'exercice 2015.
- Les projets des différents budgets primitifs 2015
- Les orientations budgétaires et le prévisionnel attendu du produit des différentes taxes locales
- Les prévisions des travaux ou acquisitions à réaliser au cours de l'année 2015

Les conseillers municipaux, après un délai d'examen et réflexion procéderont au vote :

- des comptes administratifs 2014
- des budgets primitifs 2015
- des taux d'imposition 2015 (taxes locales, redevance eau et assainissement)

lors de la séance du Conseil Municipal du 20 mars prochain.

- **Contrat fourniture électricité** :
La loi prévoit la fin des tarifs réglementés de vente pour les contrats de puissance supérieure à 36 KVA au 31 décembre 2015.
La commune, pour son tarif jaune, doit souscrire avant le 1^{er} janvier 2016 un contrat de marché chez le fournisseur de son choix.
Le Conseil Municipal retient la proposition faite par EDF Collectivités et charge Monsieur le Maire de signer le contrat unique pour la fourniture d'électricité qui prendra effet le 1^{er} mai 2015, pour une durée de 36 mois.

III/ URBANISME

- Projet hangar Cuma
Les membres de la Cuma ont proposé une nouvelle parcelle pour l'implantation de leur projet de construction d'un hangar de stockage de plaquettes bois.
Cette parcelle étant en zone NC, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de prescrire la modification simplifiée du POS – modification de l'article 2 du règlement.

- Traversée du Bourg
Afin de « cadrer » le projet dans sa phase d'étude, autant au niveau technique que financier, il sera fait appel aux services de l'Agence Départementale d'Ingénierie – coût de la prestation : 2700 € sur ce projet, interviendront également le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) ainsi que l'ABF (Architecte des Bâtiments de France)

- Ruisseau de la Gorge (Ruisseau de la Gorge)
L'arrêté du Préfet portant autorisation de pénétrer sur les propriétés privées, afin de réaliser des levées topographiques et des reconnaissances géotechniques hydrauliques et d'environnement, sur le territoire des communes de LHUIS et GROSLEE a été affiché au tableau de la mairie de LHUIS.

- Dynacité
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des courriers reçus de Dynacité et de la Préfecture concernant le projet de Dynacité de vendre 2 logements aux Certelles.
Avant de donner réponse aux services de la Préfecture, Monsieur le Maire sollicitera l'avis de l'assistante sociale.

- Hélianthe
Le chargé de mission Energie de cette structure a été sollicité pour un diagnostic de la maison du docteur – visite le 18 mars.